

Nouvelles d'écoles et de circonscriptions

M@gistère

Chaque enseignant à temps plein doit suivre 9h de FOAD et 9h en présentiel. Dans ces dernières, trois sont consacrées à un temps de « restitution ». Sauf que les invitations peuvent arriver bien tardivement : la veille pour le lendemain et qui plus est, uniquement sur la boîte pro des collègues...

Nous rappelons que vous pouvez déduire jusqu'à 9 h de la FOAD ou des animations pédagogiques en participant aux RIS (voir le calendrier).

Les programmes de maternelle

Dans le cadre des nouveaux programmes de maternelle, l'IEN de Creil a demandé aux collègues de se rendre à une réunion « obligatoire » un vendredi après-midi en prévenant seulement le mardi.

Ces heures seront déduites des 108h, mais le problème n'est pas seulement là. De plus en plus, les enseignants reçoivent des invitations de dernière minute pour des réunions de travail, des concertations ou autres...

Alors oui les enseignants ont aussi des contraintes d'emploi du temps, une vie de famille, des loisirs... **Stop à la flexibilité !**

La visite inédite des gendarmes...

Quelques jours avant la grève du 3 février, différentes écoles avaient déjà eu la surprise d'être contactées par téléphone par la gendarmerie, à l'époque, pour soi-disant anticiper des débordements... Quelques semaines plus tard, les gendarmes persistent et signent en venant même essayer de comptabiliser les grévistes directement en se rendant dans les écoles pendant le temps de classe ! Evidemment, **les collègues n'ont rien à déclarer** aux forces de l'ordre (qui peuvent prendre l'attache de l'IEN). Le SNUipp/FSU va alerter le préfet et la presse de cette situation inadmissible !

N'hésitez pas à contacter le SNUipp de l'Oise pour abonder les brèves de la prochaine presse syndicale !

Se syndiquer, c'est important !

Continuez d'adhérer au SNUipp de l'Oise !

Rendez-vous sur **adherer.snuipp.fr/60**

Le SNUipp ne reçoit pas de subvention de l'État, il vit seulement des cotisations de ses adhérents. Ses délégués des personnels interviennent pour défendre les intérêts de toute la profession. Cela demande des moyens financiers (presse, téléphone, matériel, envois postaux) du temps pour effectuer les démarches, régler des litiges, organiser les luttes. Alors POUR la défense des droits individuels et collectifs ; POUR la transformation de l'école en étant force de propositions ; POUR une réflexion élargie aux problèmes de société, **continuez d'adhérer au SNUipp/FSU de l'Oise !**

Quelques dates importantes

mercredi 22 avril	13h30 à 16h30 - RIS fonctionnement et direction école – salle n°2 CSC Clermont – rue W. Coutellier
mardi 28 avril	Fermeture du serveur départemental du mouvement 2015
mardi 28 avril	Dernier jour pour envoyer le courrier de participation au stage de formation syndicale du 28 mai « évaluation » - voir la présentation sur 60.snuipp.fr
du 25/04 au 11/05	Vacances de printemps
vendredi 1^{er} mai	Fête du travail et des travailleurs – manifestation à Compiègne à 10h00 – Cours Guynemer
samedi 2 mai	Dernier jour pour envoyer le courrier de participation au stage de formation syndicale <i>laïcité</i> du 2 juin
lundi 11 mai	Conseil syndical du SNUipp de l'Oise à Beauvais, salle 60 de l'Espace Argentine, rue du Morvan
mercredi 20 mai	De 14h30 à 17h30 – RIS départementale salle n°2 CSC Clermont - rue W. Coutellier